

Secrétaire médical(e)

FCIL : Formation Complémentaire d'Initiative Locale

Objectifs

À la fin de la formation, vous serez capable de :

- Accueillir les personnes en facilitant la relation de communication ; prendre en charge la ou les demandes des usagers, notamment en accueillant et en orientant dans le service ou dans des services extérieurs ;
- Constituer et gérer le dossier patient conformément aux exigences de l'institution ;
- Gérer et archiver les données des dossiers des usagers, en collectant les documents et les informations nécessaires à la création du dossier et à son suivi ;
- Appliquer les procédures liées au respect du secret médical et professionnel, et des droits des patients ;
- Produire des documents professionnels, en utilisant les logiciels professionnels et en recherchant les informations nécessaires ;
- Planifier des activités en créant et en utilisant les supports nécessaires à l'organisation des activités ;
- Assurer les tâches administratives.

Entreprises d'accueil

3 Périodes d'Application en Milieu Professionnel (stage) au sein d'hôpitaux, cliniques, maisons médicales, cabinets de radiologie ...

Public concerné

Personne souhaitant exercer le métier de secrétaire ou assistant(e) médical(e) ou médico-social(e) au sein d'hôpitaux, cliniques, maisons médicales, cabinets de radiologie...

Mixité des publics : salariés en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Prérequis

- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un diplôme de niveau IV ou V correspondant au domaine de la formation ou d'un diplôme de niveau V et bénéficiant de 2 ans minimum d'activité dans un domaine en lien avec la formation.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Envoyer son CV et sa lettre de motivation.
- Entretien de motivation et tests écrits.
- Dossier de candidature complété.
- Signature d'un contrat ou d'une convention de formation.

Effectif par groupe : 15 (en mixité avec des apprenants en formation initiale).

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Formation continue

Code RNCP

Non enregistré au RNCP

Code CPF

/

Niveau de sortie

Niveau 4. Attestation de formation professionnelle.

Durée de la formation

- 300 heures en présentiel.
- 155 heures minimum de travail en autonomie.
- 420 heures soit 12 semaines minimum en milieu professionnel.
- Période de formation : 8 mois d'octobre à mai

Personnalisation du parcours possible en fonction des compétences acquises et d'éventuelles situations de handicap.

Rythme de l'alternance

Semaines de 35h en centre de formation et en entreprise réparties entre le 01/10/2020 et le 28/05/2021.

Les semaines en centre comprennent des heures de formation et des heures de travail en autonomie.

Lieu de formation



LPP S^t Joseph

3 bis rue du Lycée
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 45 88 80
patricia.sauve@lycee-saint-joseph.org
www.lycee-saint-joseph.org

Contenu de formation

	Matières / Modules
Matières générales	Français et culture générale (35h)
Matières professionnelles	Secrétariat : prise de note, maîtrise des outils bureautiques et de communication, saisie, organisation, communication écrite et orale (85h)
	Connaissance des institutions sanitaires et sociales ; Économie de la santé (40h)
	Actualités sanitaires (30h)
	Terminologie médicale (30h)
	Anatomie et physiopathologie du corps humain (45h)
	Préparation au concours d'Assistant Médico Administratif - AMA (15h)
	Évaluations et visites (20h)

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
Français	3	Ponctuel et CCF	Écrit
Actualités sanitaires	1	Ponctuel et CCF	Écrit
Connaissance des institutions et économie de la santé	1	Ponctuel et CCF	Écrit
Terminologie médicale	2	Ponctuel et CCF	Écrit
Anatomie et physiopathologie du corps humain	1	Ponctuel et CCF	Écrit
Secrétariat	5	Ponctuel et CCF	Écrit
Dossiers professionnels	2	Ponctuel	Écrit
Périodes en milieu professionnel	7	CCF	Stage
Oral professionnel	7	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Pédagogie de l'alternance : apports théoriques au centre et mise en pratique durant les périodes en milieu professionnel.

Travaux en autonomie obligatoires, afin d'approfondir les connaissances et améliorer la pratique professionnelle.

Des suivis de stage menés par les formateurs.

Des visites en milieu hospitalier et/ou des rencontres avec des professionnels.

Modalités d'évaluation

• Examen :

- Deux périodes d'examen (janvier et mai)
- Les examens comportent des épreuves écrites et pratiques, ainsi qu'une épreuve orale finale prenant appui sur un dossier professionnel personnel produit par chaque stagiaire.

• Sanction :

Cette Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) est sanctionnée par une attestation individuelle de formation, mentionnant la moyenne des notes obtenues aux épreuves.

Références*

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenants (Enquête réalisée en fin de formation)	87%	88%	Non mesuré

* Taux moyens au niveau régional (tous statuts d'apprenants confondus).

Modalités financières

Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL), non éligible au CPF.

Prise en charge financière selon statut. Nous consulter.

Coût de la formation : 2 550 € net de taxes.

Dates de la formation

Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
2020-2021	01/10/2020	28/05/2021

Les inscriptions sont ouvertes du 01/01/2020 au 30/09/2020 (sous réserve de places disponibles).

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

La formation est destinée à l'entrée dans la vie active.

Débouchés professionnels :

Accès direct à l'emploi :

- Assistance médicale ou médico-sociale au sein d'hôpitaux.
- Cliniques, maisons médicales, cabinets de radiologie...

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité : Vinaigrerie.
- Parc à vélo.
- Arrêts de bus à proximité : Bourg lycées – Carré Amiot – Sémard Gare.
- Transports scolaires (www.auvergnerrhonealpes.fr/scolaireain).
- Gare SNCF de Bourg en Bresse à 10 minutes à pieds.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements

Les établissements hospitaliers du secteur nous font confiance depuis de nombreuses années en accueillant nos stagiaires et en nous informant régulièrement de leurs offres d'emploi.

• Restauration

- Cantine / self sur place (7,50€)
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

Matériel / Équipement

Moyens multimédia, salles informatiques, salles de formation équipées de vidéoprojecteurs, espace numérique de travail.

Lieu de formation



LPP S^t Joseph

3 bis rue du Lycée
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 74 45 88 80
patricia.sauve@lycee-saint-joseph.org
www.lycee-saint-joseph.org

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Organisme de formation :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 08
cfc@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
N°SIRET : 503 049 215 00026
Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
84 69 17362 69.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.